



Itinéraires La Grave - La Meije
 Conditions particulières d'accès aux remontées mécaniques.
 Renseignements : Caisse centrale Le Meijotel
Itineraries La Grave - La Meije
 Special conditions for the lift access.
 Information: Central Ski pass Office, Le Meijotel

REMONTÉES MÉCANIQUES

- Funiculaire
- Téléphérique
- Téléphérique débrayable
- Télécabine
- Téleskiégo débrayable
- Téleskiégo fixe
- Liaison 2 Alpes - La Grave

SERVICE DE SECOURS/SKI PATROL

- S'adresser à la remontée mécanique la plus proche.
 - For emergency, contact ski patrol or lift personnel.
- Tél. 04 76 79 75 02

SIGNALISATION SUR LES PISTES

L'ensemble des pistes du domaine skiable est jalonné avec des piquets de la couleur de la difficulté de la piste.

- Danger
- Croisement
- Danger local
- Piste fermée
- Zone débutant
- Sens interdit
- Danger engins
- Danger particulier
- Filet de signalisation de danger
- Piquets de bord de piste
- Balise de piste (nom, couleur et numéro)

RISQUES D'AVALANCHE

- Danger d'avalanche limité. Risques 1 & 2
- Danger d'avalanche important. Risques 3 & 4
- Danger d'avalanche très fort. Risque 5

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Des arrêtés municipaux réglementent la pratique des sports de glisse. Ils précisent notamment :
 - La définition des différentes zones et espaces du domaine skiable et les prescriptions les concernant.
 - les mesures de sécurité
 - l'organisation des secours
 - les obligations du pratiquant
 Ces arrêtés sont consultables à la caisse centrale des remontées mécaniques.

PISTES

- Très facile, niveau débutant.
- Facile, niveau moyen.
- Difficile, bon niveau.
- Très difficile, très bon niveau.
- Piste surveillée, balisée mais non damée.
- Itinéraire hors-pistes, ou ski de montagne, non balisé, non surveillé, non entretenu. Accès sous la responsabilité du pratiquant.
- Itinéraire de liaison, accès au domaine de la Grave.
- Balade raquette / piétons / itinéraire de ski de fond.
- Zone de neige de culture.

SLIDE

Du débutant freestyler au freerider confirmé, 7 parcours et plus de 35 modules pour faire monter l'adrénaline et découvrir les pures sensations de Gravity Sports.
 Voir au dos du document.

SERVICES

- Croisière Blanche
- Grotte de glace
- Restaurant d'altitude
- Toilettes
- D.Z. (Zone de Dépose)
- Parapente
- Salle hors sac 2600 & 3200 m
- Point information, caisses remontées mécaniques
- Nouveaux aménagements pour la saison

BY-LAW

By-law regulating snowboarding/skiing. The municipalities impacted by the Les 2 Alpes slopes have established a bylaw which specifies:
 - the definition of the various zones and spaces
 - rulings which apply to these zones and spaces
 - safety measures
 - the organisation of assistance
 - the obligations of skiers/snowboarders.
 These bylaws can be viewed at the ski lift central cash desk.